

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1924)
Heft: 4

Artikel: Société graphique suisse : concours pour primes annuelles
Autor: Sponagel, K. / Righini, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-624697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société graphique suisse.

Concours pour primes annuelles.

La Société graphique suisse a pour but de favoriser la reproduction d'originaux graphiques contemporains. Elle publie chaque année, à l'intention de ses membres, une à trois feuilles graphiques, tirées à 130 exemplaires, dont cinq exemplaires reviennent à l'artiste. Les œuvres reproduites sont en première ligne des eaux-fortes, des lithographies et des gravures sur bois. La grandeur des feuilles, marge comprise, est de 44/62 cm au maximum. Seuls les travaux non encore dans le commerce ou en possession privée sont publiés. Les blocs de bois et les plaques de cuivre deviennent, une fois le tirage terminé, la propriété de la Société graphique suisse; les pierres lithographiques sont poncées. Les artistes reçoivent des honoraires variant, suivant la grandeur et l'importance des travaux, entre 500 et 800 frs.; la Société prend à sa charge les frais du papier et de l'impression. Le choix des originaux à reproduire est effectué dans l'Assemblée générale de la Société graphique suisse.

Les membres de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, qu'une commande aux conditions ci-dessus énoncées intéresserait, sont priés de faire parvenir *leurs projets pour les feuilles de l'année 1925*, avec l'indication exacte de leurs nom et adresse, jusqu'au 31 décembre 1924 au plus tard, au Secrétariat de la Société graphique suisse, Kunsthaus, Zurich, avec la mention: «Primes annuelles 1925 de la Société graphique suisse».

Chaque artiste peut soumettre à son gré plusieurs originaux. Les *projets terminés* sont de préférence pris en considération, les esquisses et dessins ne donnant pas toujours l'impression exacte du tirage définitif.

Pour la Société graphique suisse:

Le Président:

K. Sponagel.

Pour la Société des peintres,
sculpteurs et architectes suisses.

Le Président central:

S. Righini.

Exposition d'art chrétien à Bâle

26 juillet à 31 août 1924.

Une exposition d'art chrétien réunit à Bâle des œuvres intéressantes d'artistes sans distinction de confession. Cette manifestation est destinée à faire le contrepoids aux produits sans valeur artistique qui ont su pénétrer trop facilement dans nos églises et autres lieux. Nous sommes heureux de constater le sérieux artistique de cette entreprise.